gèrement les classes, is nette et vigoureuse conscience de leur durable antagonisme. Il lant aussi qu'ils saisiasent l'occasion de cette crise pour démontrer à tous ses proucteurs se vice prodond de la société bourgeoise. Déjà les groupes politiques et écononiques de l'Hénault, socialistes, syndiqués, coopérateurs, qui out en pteine tourmante envoyé leur adhésion an projet de nationalisation de la grande propriété viticole, de l'industrie du sucre et de l'alcoot, que le groupe socialiste au Partement a déposé, sont entrés dans cette voie.

Sont entrés dans cette voie.

Citoyens, à ce mouvement de prolestation, un n'était que l'instinctive révolte de la misère, le gouvernement de M. Clemenceau a tenu à donner, par la violence maladonite et criminelle de son intervention, une signification révolutionnaire. Par sa longue segnorance et sa longue indifférence, il a soculé le peuple souffrant du Midi à la démission des municipalités et à la grève de l'impôt. Il a jeté dans l'action directe non seu-sement le prolétariat mural, mais aussi le propriété conservatioe. Il a riddeulisée le loi, qu'il exaitait et bafouait tour à tour et souvent à la même heure; il a tait de la léguité, dans la même pièce et sur le même iréteau, une tragérile et une farce; elle a seide entre ses mains, l'instrument sanglant de lorgueil et le jouet du sacrifice.

Surfout, par la sociéralesse et l'imprévoyance de son recours aux soldats, fiis et frères de paysans, contre des paysans, il a sppris au monde que les classes drigeantes ne pouvaient plus compter sur l'armée de la nation contre la nation. La noble et courageure résistance des soldats du 17e est le plus grand fait social qui se soit produit de prolétaires ne veulent pas être, qu'ils seront de moins en moins les fusibilieurs des pront de moins en moins les fusibilieurs des produit alsociété bourgeoise à se transformet per la loi ou à se dissoudre dans a propre

proteisures. Elle crèe un précédent qui obligera la société bourgeoise à se transformer la lot ou à se dissoudre dans sa propre nanchie.

C'est à faux que les réacleurs, ceux du dehors comme ceux du dedans, verraient là un signe de décomposition de la France, une menece pour la nationalité freugaise. Quand, en 1789, l'ancten régime se décomposait, quand l'armée, pénétrée de l'esprit de le Révolution avant que la Révolution foi ecoropile dans les faits, se refusait aux disciplines anciennes, les prophètes ne munquèrent pas, dans l'Europe monarchique, pour ennoncer la disparitation ou la diminution de la France. Elle répondét aux provocations, par la plus magnifique affirmation de force révolutionnaire et nationale. Aujourd'hui aussi, ce n'est pas la France qui se décompose, cest un régime qui meurt, et ce régime est européen. C'est tout le conservatisme, c'est tout le capitalisme de l'Europe qui est teur le capitalisme de l'Europe qui est teur péen. C'est tout le conservatisme, c'est tout le capitalisme de l'Europe qui est européen. C'est tout le conservatisme, c'est tout le capitalisme de l'Europe qui est menacé par la preparation du'n ordre nouveau, se substituent, à travers une apaprente et provissions enarchie, aux vieilles disciplines d'autorité.

A vous tous, c'hoyers, de hâter l'heure de la liberation pur la force croissente de votre organisation politique et économique. L'enimée en ligne révolutionnaire des paysans fui Midi sont tous à la merci de la concurrence narchique et du mercantilisme fraudeur et explorteur.

En seconant les vignerons méridionaux les formes et à d'eutres moments, rous les paysans de France, ceux du Nord, du Centres formes et à d'eutres moments, rous les paysans de ries de la une renanchique et du mercantilisme fraudeur et explorteur.

En seconant les habitudes de passivité, de résignation et de silence, en se groupant en s'afirmant, les vignerons, les paysans du Midi, ont donné à toute la France paysans du Midi, ont donné à toute la France paysans et les mérches du travail et donn

GREVE D'ÉLECTEURS

Béziers 30 juin. — Béziers fait aujourd'hui sa grève des électeurs. A la suite d'une manifestation hostile, le maire et le conseil municipal avalent donné leur démission quelgues jours après le meeting viticole de Bé-

ranale fut confue provincirement à une delegation présidée par M. Ricaisou, président
du tribunal civil, et estie détagation dons
ellegation présidée par M. Ricaisou, président
du tribunal civil, et estie détagation dons
ellegation de la mutinerie du 17e d'infanterie.

Aujourd'hui les élécteurs de la commune
de Béziers étaient appeiss à nommer un
nouveau conseil municipals Les cartes délecteurs avaient été envoyées ces jours derniers, et nour ouvrir le scrutin dans les six
sections de vote, le sous-préte avait adjoint
aux quatre membres de la délégation le
principal du collège et le directeur d'une
exole larque.

Tout d'abord, aucune liste de candidats
n'a été présentes, En cutre, ce matin, à
l'heure légale d'cuverture du scrutin, aucun électeur n'étain venu, le bureau n'a pu
être constitué dans aucune section de vote.

A l'hôlel de ville, notamment, qu'occupaient une compagnée d'infanterie et quelques gendarmes, M. Ricateau s'est trouvé
seul dans la salle avec le secrétaire, et c'est
tout au plus si, de temps en temps, quelque
gamin, se faufulant dans la mairie, venait
montrer à la porte une mine curieuse.

A l'école latque voisine, le directeur a valrement ultendu des électeurs, en compagnie
du «certénire, d'un egent de police et de
deux cantonniers faisant fonctions de gardes If se relira à midi, car la loi est formelle. Le scrutin ne dure qu'un jour; il ne
i-seul être formé qu'après avoir été ouver,
par de le scrutin ne pourrait durer six heures il
et scrutin ne pourrait durer six heures.

Les Employés civils de la guerre

Paris, 30 juin. — La Fédération Nationale des Employés civits dépendant du Ministère de la Guerre, tendra son 7e congrès annuel les 3, 4, 5, 6 juiltet prochain, au Musés social. 5, rue Las-Cases, à Paris, La séance d'ouverture sera présidée per M. H. Chéron, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre.

ron, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre.

Programme et but du Congrès de l'Union Fédéraie (1907).

La stabilité et la sécurité des emplois par la utuliarisation et le classement des employés des établissements et services militaires qui étaient les principales améliorations sollicitées par eux depuis quelques années, devant être prochainement appliqués dans les différents services, en vertu du décret du 11 mai 1907, les employés en proposent d'examiner plus particulièrement dans ce congrès, l'extension de ce nouveau regime au « personnel de la maitrise o èt les constituirs de son application aux diverses catégories du personnel.

De même lès délégués des syndicats, groupes et associations qui composent toranissitent fédéraite, d'accord ave l'autorité

FAUX BRUIT D'ABORDAGE

Parie, 30 juin. — On dement de la façon la lus formelle les bruits qui ont couru au uset de la coffision du « Jauréguiberry » et fun contre-torpilleux. Le ministre de la marine a reçu à trois source le télégramme suivant de kamiral formelant.

beures le télégramme suivant de Famiria Teuchard : de II ne s'est passé aucune espèce d'inci dent pouvant donner prétexte à la nouvell d'un abordage à l'escadre. — Touchard. »

Faits Divers HORS REGION

Ménage à trois

Paris, so juin. — A Paris, où l'on voit tant de choses singulières, on me trouverait sans doute pas beaucoup d'eménages aussi singuliers que celui de Joseph Bordier. Du monae, il faut l'espérer.

C'est un soinde Aveyronnais, de taille quasisgigantesque, qui semble à vrai dire un peu étriqué en largeur tant il est monté en graine, mais dont les mains énormes donnent une sérieuse impression de force.

Avec cela chacun s'accorde à reconnaître que c'est l'homme le plus doux qu'il est, comme l'on det, « sincapable de faire du mal à une mouche ».

Mais il faut avouer que sa femme parable avoir pris plaisir à faire tout son possible pour pousser à bout ce pacifique et que is elle lui a fourni l'occasion d'abuser a son égard de sa force, elle a récolté ce que, troi longtemps, elle a semé.

N'aveit-elle pas imaginé, sous présente que Bordier, exençant la profession de frotteur,

partait le matin à l'embe et étalé absent prea-que tout le jour, de lai adjoindre asprée d'elle une serte de suppliant en tirre, un somme Jacques Pachini, ancien sous-officier retraité, dont le belle pressance l'avait adduler. Il faut dire que les égoux Bordier est titu-laires dans un immesble de la rue Saint-Char-les, à Greuelle, d'une loge de concèrge qui comporte la charge asser abserbante d'euvri-fréquemment, pour le passage des voitures d'un entrepreneur de travaux publics, un por-tail à deux battants. Cette obtigation semblait particulièrement pénible à Mme Bordier qui prétextair que l'em-bongoint aimable dont la nature a doté l'au-tonne de ses jours, lui faisait redouter com-me épuisant et dangereux pour sa santé cet exercice forcé.

pénible à Mme Border du pretex au doté l'automne de ses jours, lui faisait redoutér comme épuisant et dangereux pour sa santé cet exercice forcé.

Il y avait bien une solution è que Bordier abandonnât son bâton de cire et restât désormais au logis afin de seconder sa femme. Mais celle-ci, eu fond, n'y tenaît pas, car elle trouvait la compagnie de son époux assez peu récréative. Lui, de son côté, ne vour lait à aucun prix rennocer à un métier qui lui assurait son indépendance personnelle ef un bénéfice appréciable.

Si bien qu'un soir de l'liver dernier, rentrant ches lui un peu plus tôt que d'habitude, Bordier trouva Pachini très paisiblement instalié à sa place, au coin du feu. Imperturbable, Mme Bordier fit les présentations. Elle auch soin toutefois d'attribuer au nouveau venu un degré de parenté asser hypothétique. Le consin Pachini fut désormais de la maison. Longtemps il se contenta de venir le matin. dès se départ de Bordier de venir labiter la maison même en sorte que ce fut véritablement un ménage à trois où Bordier jouait un rôle bénévole et ridicule,

ON SE FACHE

Ceite association étrange étaif, bien entendu, la fable du quartier, d'autant plus que, par une sorte de bravade. Mme Bordier ne manquait pas une occasion de vanter les méries de Prachiai et de bafcuer son époux. Bientôt, elle eu arriva à un tel point d'inconscience qu'elle antonça au pauvre Bordier, ces jours-ci, son intention de partir avec sor annant efectuer un veyage qui devait durer Cette fois, c'en étair trop. Bordier, invité a rester seul à gérer la loge, s'avisa soudair que sa femme abusait un reu de sa candeur et éclata en repense. Habituée à plus de un langage deregique, qu'elle faisait peu de sa cas de ses doléances.

rage energique, qu'este invaste par ses doléances : u surplus, lui dit-elle, si tu n'es pas , tu peux t'en aller, personne ne te Nous en serons quittes, Jacques et u lieu de partir demain matin, pour ur notre départ jusqu'à ce que nous trouvé quelqu'un capable de s'occupe oge pendant neire absence.

LA VENCEANCE DU MARI

En dépit du cynisme de cette attitude. Bor ier se contint et laissa Pachini monter sa chambre, après avoir denné rendez vou our le lendemain main de bonne heure imperende partir en voyage.

Mais quand les deux époux se retrouvèren dans des deux époux se retrouvèren voyage.

TERRIBLE ORAGE A LONDRES

Londres, 30 juin. — Un orage épouvanta-ble s'est abattu hier sur l'Angésterre. Deux persones ont été tuées par la foudre, l'une à Londres, l'autre à Glassow. La circulation a été interrompue pendant plusieurs heures dans les principales artères londonniennes.

Un père qui tue son fils

Chambéry, 30 juin. — La petite commune de Saint-Germain, appartenant au canton d'Albens, vient d'être le théâtre d'un drame épouvantable.

Un cultivateur, normé Barbier, âgé de 83 ans, a mortellesnant blessé à coupe de couteau, son fils Joseph, âgé de yingl-cinq ans.

Les détais manquent encore. On seit, spendant, que le père criminel dispant. De croft qu'il s'est suicidé. Le parqui de Chambéry vient de se trans lispans de Chambéry viens de le parqui de Chambéry viens sur les lieux.
Larber èleo, a été arrêté à Seyasel, sur la leite du épartement de l'Ain.

REGIONALES

La li de huit heures

IANS LES MINES

Cest main mardi, à la séance du matin que i Chambre abordera la discussion di proje de loi de notre ami et collaborative Bay sur la limitation des heures de tranti dis les mines.

Nous ons donne ici même l'économie de ci proje dont l'adoption équivaudra à la supreson radicale des longues coupes. Petrétriést-il pas inutils d'en retracer à nouveaires grandes lignes.

La pret Basiy étend à tous les ouvriers du fond bénéfice de la loi de huit heures, consciuent aux dispositions de la loi du 20 juin qui n'éstaient applicables qu'aux ouvriersaployés à l'abattage. De puis, il supprit foutes les dérogations.

La conission des mines n'a pas maqué de den der à Basiy sur quelles raisons, il s'appit pour réclamer au lendemata de la men application de la loi du 29 juin 1905, dendifications aussi importantes. Mais losputé de Lens n'a pas eu de peune à démore que le astème des dérogations n'avait d'autre but que de permetire aux Compassa de perpétuer l'abus des longues coupes il a même par de de de loi de de loi de loi de contra de la loi de sociale » votée en faveur 'ouvriers mineurs n'avait jamais été appuée.

Dans a conditions, la Commission des mines sanché dans le vy de tadopté les concluse d'urapporteur, M. Janet.

Que a la Chambre ? Les Compagnics vont-el tenter une opposition farouche, ou bien voelles se réserver pour le moment où le pa viendra devant le Senat ? Quoi qu'il era, Basiy ne paut manquer, avec es n'és habituale et se grande con-naissar de la qeustion, d'entrainer le vote de la umbre et d'en finir avec la déplorable desitation des longues coupes.

EPIMERIDES REGIONALES

1er JUILLET 1845

LITRES DE DIFFAMATION

teur qui faisait sa tournée, à Lille, rue Princesse, s'arreta en face du 83 sonna, et quand on fur vena lui présenta une large enveloppe, ayant nee de renjermer une lettre d'affaires la suscription était telle :

A Monsieur,

onsieur et Madam eSaint-Léger, ont volé une succession, et qui, pour ommer ce vol, se sont rendus tou i faussaires.

vais demander à Midame, répondit later qui avait ouvert.

M. Saint-Leger intermême, qui virit la surprenante missive et puyer le Il fit sauter t'enveloppe et en veira nde feuille blanche. Elle ne renfer-un nom et une advesse.

L'ème heure, M. Auguste Bar, qui ha-let M. et Men Driobel, domiestifs à Battignolles-showed et et et al rédigée ne façon, le nou totresse était rédigée ne façon, le nou et et le numéro r'hangeaient les oualités de voleur saire y étaient imprinées en termes es ; e poillement l'enveloppe ne qu'une feuille blanche. reçu des ettres anonymes d'inju-procéde est banal; il y a toujours pour envoyer ainsi à leurs ennemis on de lour colère, de leur haine, de aces ; mais placer l'essentiel du le ces deches correspondances sur e, à cole de l'adresse, c'est du chan-ctionnel, de la persécution raffinée; inogrès dans la coquinerie qui est locomotive est à la diligence. me est atteinte, quelle que soit est atteinte, quelle que soit est atteinte, quelle que soit est la diffuné. La retpest-telle. C'est est la diffunation qu'ont déjà lue qu'un porter les mêmes lettres aux in apporter les mêmes lettres aux

Cette persécution avait un motif : le vol-

leur quartier.

Cette persecution avait un motil: le voici.

Mme Saint-Léger et Mme Deidal sont nées Bar et sont les sœurs de M. Auguste Bar. Tous trois ont Rhomeur de compter, parmiteurs anestres, un certain Jean-Baptiste Bar, que en 1748, au temps du roi Louis XV, acheix l'office ou la charge de « controlleuring anestres, un certain Jean-Baptiste Bar, que et l'elige ou la charge de « controlleuring anestres de la ville de Lille », qui venait d'être créée.

Cés créations de places inutiles et génantes étaient un moyen inventé par nos bons rois pour aire rentrer de l'argent dans leurs caisas, iros souvent vides et à sec. Des particuliers achetaient les offices, les payaient au Roi, et ennuyaient tout le monde ; alors la ville, sur les plaintes du public, remboursait les acheteurs d'offices et supprimait leur charge. Le roi qui avait eu l'argent, n'y voyait auun inconvénient; au controire, puisque ce système lui permettait de renouveler l'opération, quelques années plus tard. Jean-Baptiste Bar était ainsi devenu inspecteur des barbiers, moyennant 1650 livres (ournois, somme qui lui fut remboursée sous forme d'une rente de 75 livres payable sur les l'attes santes rentes qui fut convertie plus tard en une inscription de 50 francs de rente 5 % sur le Grand Livre.

Cétte inscription de roi francs de rente 5 % sur le Grand Livre.

Cétte inscription drive par héritage à Auguste Bar et à ses sœurs, qui, d'un commun accord, la vendirent en 1855, et s'en partagèrent le capital.

Matheureument, ils nétaient pas seuls à s'appète Bar sur la terre. Il existait à s'appète Bar sur la terre. Il existait à Paris, un incer Clande Bar et une veue Brunel, n'e Bar. Ils étaient les enfants d'un certain Jean-Baptist Bar, mort en 1908, dans les Antiliers de l'ex-inspecteur de perruquiers, qui n'issait, disait-il, une fortune de plus d'un million et demi.

En réalité sir l'un acait qu'une similliude de noms : mais rien n'est plus dangereux, pour

l'eximspecteur de perrugiuers, qui tussuit. demi.

En réalité, il n'y avait qu'une similitude de noms : mais rien n'est plus dangéreux, pour les qens instruits que d'aborder l'étude de la généalogie de leur l'amille ; des parents imaginaires deviennent pour eux des certitudes et quiconque veut leur prouver leur grossère erreur est un traître payé par leurs ennemis. J'ai connu personnellement une brace en momée Deliandre, qui, à la suite de lonques recherches dans les étales-tivils, d'ait arvivée à se convaînere absolument qu'elle était proche parente du comte de Flandre, le prince belog: fuit la sottise de se plonger dans les genéalogies, en jit une autre, au lieu de consulter in accat, it mit son affaire entre les mans qualités, sans capacité, sans intruction, sou procés des autress, les que que le qu'un houver d'allaires.

Its s'adressèrent de seu le pont jeune, Cet aprella, comme c'est l'usage dans les cabinels de se la large dans la menace et le lantage. Ce put lui qui imagina les envelopes diffamatoires. Il se disait que des presones diffamatoires. Il se disait que des presones des diffamatoires. Il se disait que des presones s'alla que des persones des diffamatoires. Il se disait que des presones des diffamatoires. Il se disait que des persones des contres des pour éviler du

Pour copie conforme : EMILE ALEXANDRE.

Chronique Electorale

Conférence à Raimbeaucourt

Hier, à sept heures du soir a eu lieu à ambeaucourt, une conférence électorale qui a remporte un éclatant succès.

400 électeurs environ ont acclamé après es discours de noue rédacteur en chef G. status-Evausy, di candidat lui-même et pu citoyen Ch. Goniaux, député, la candidatire républicaine socialiste du citoyen Maurice Monir.

Nous donnerons demain le comple-rendu

Les Elections cantonales DANS LE CANTON DE BOUCHAIN

On annonce que le « Comité Radical » du carton de Bouchain, réuni sous la présidence de M. Lepe-a, a décidé de ne pas présenter de candidat au Conseil Général contre M. César Caudet, conseiller sortant.

M. Caullet avait été, en 1902, candidat réadionnaire aux élections législatives contre le citoyen Selle et M. Sirot.

Sil ne s'était pas présenté en 1908, c'était pour leisser la candidature à son file, qui se recommandait également de l' « Action Libérale ».

recommandait également de l'a Action Dérale ».

M. Geullet serait, depuis la session d'avrit, idéclare l'a Impartial », convertà à « la majorité de gauche » ? !

Une question intéressante se pose maintenant : la réaction va-t-elle opposer un concurrent à son ancien homme-lige ? qui Le fils peut être, ce serait piquant.

voleurs et lausseires v. On en jasait dans Dernière Heure

Un discours de M. Sarrien

Paray-le-Monial, 30 juin. — Le comité radical du canton avait organisé un banque qui eut lieu sous la présidence de M. Sarvire.

Répondant au discours du maire de Paray-le-Monial, M. Sarvien félicite la comité d'avoir organisé cette fête dans la cepttale du cléricalisme, puis il continua en disant:

Nous traversons une crise qui commande l'attention. Des évenements douloureux viendent de se produire dans le Midi; quatra départements sont en révolte, tous les républicains compatissent aux souffrances de leurs concitoyens, mais c'est une singulière manière de vouloir rétablir la prospérité matérielle du pays en semant Fémeute et l'acquaranchie.

Parlant de la réference des Consaile de

térielle du pays en semant rémeule et l'avanarche.

Parlant de la réforme des Conseils de guerre dont la discussion a été ajournée, il dit que cette réforme n'est nullement compromise. Il déclare, en outre, que l'impot sus le revenu est infiniment juste et il ne semble faire peur qu'aux financiers et aux gros propriétaires. On s'efforcera d'améliorer le projet Caillaux pour le rendre non inquisitorial, et le projet répartira plus équitablement les charges qui péaent trop sur les petits propriétaires et sur les travailleurs. Il n'a pas à dicter au gouvernement ce qu'il doit faire, mais il iul accardera son concours le pius loysi.

Jamais, ajouta-t-il, la majorité de la Chambre ne fut aussi compacte ni aussi sérieusement réformatrice. Il faut serrer les rangéet marcher la main dans la main. Les éléctions cantonaies sont proches; comme tou pours les attaques de la réaction seront values.

Il termine en adressant aux républicains

LES TROUBLES du MIDI

Béziers, 30 juin. — Les troupes qui étaient

Doubles dans la matinée, ont eu la pernission de sortir dans l'après-midi.
La vide est dans le calme le plus absolut.
La vide est dans le calme le plus absolut.
Les conseillers metnicipaux démissionnaires de Lérignan vobérent la reprise du exrice de l'état-civit et lai
réorganisation des autres services. Toutefoisils maintiment la rupture des relations avec
le pouvoir central.

emes d'une détente.

Narbonne, 30 juin. — Le colonel Gérard

uitta Narbonne à quatre heures et deunie,
engrant à Paris.

Le calme le plus complet règne en ville.

CONGRÈS SOCIALISTE

Bruxelles, 20 juin. — Le Congrès socialisté de Bruxelles a voté le projet de résolutions et de source de la projet de résolutions et de Seutigard A. — Le Congrès engage les socialistes à dissiper tous les préjugés de racside couleur er de religion et de se prononcer pour l'autonomie des peuples placés sous la sauvegarde d'un régime démocratique, dans le but de prévenir les conflits internationaux.

Le Congrès de Sturtgard consière comme un impérieux devoir de tous les 'travailleurs et spécialement de leurs représentants dans les parlements, de combattre les armements de terre et de mer en dévoliant le caractère de classe de la société bourgeoise et les mobiles qui poussent aux autagonismes nationaux, et de travailler à aplant ces antagonismes est défendant une politique de détente et de consciliation qui consiste en ce mement su désarmement militaire de la bourgeoisie et le l'armement général du peuple.

Article B. — Qu'une guerre menare d'éclaite, les travailleurs et les représentants par lementaires des pays concerrés, sont obligé de faire tout leur possible pour que le conflit n'éclate pas, et en se reportant aux mesures qui leur semblent les plus efficaces. Dans le cas où elle éclaterait quand même, de fair en sorte qu'elle finisse rapidement.

Le bureau international et la conférence interparlementaire du travail sort donc inviés, en cas de conflit international menaçant. d'étudier d'urgence les mesures pour le prévenit et l'empêcher.

TURCS ET GRECS

Constantinople, 30 juin, — Une fusillade s'engagea près de Lachov entre les troupes turques et une bande grecque composée de 120 hornmes ayant à leur tête le chef Vardus. Les Grecs battirent en retraite et furent poursuivis par les Turce. Les Grecs eurent vingt hommes tués et les Turcs deux tués et huit blessés.

— Hélas I murmura le Claudine. Elle sentait que tous ses malheurs ver e. Je crois bien, dit Chavaroux ; ure belle foutré l'et une enfant de riche l... Ca se it l...

oyait ...

A quoi?

A tout. J'en aurais mis ma tuain au feu.

C'est pour ça que votre fils voulait l'él

— C'est pour ca que voire ins voites reponser.

— Ah! vous savez?...

— Il aimait l'argent et il comptait sur let demonselle pour fui en apporter...

— Bien sûr, fit naivement le jardinier, et une bonne somme. Si vous aviez été à se place, vous aurèz fait comme lui.

— Et le jeune fille?... Elle n'en youlait pas?

— De qui ?

nes?

— De qui?

— De votre fils.

— I' paraît que noa.

— Pourquoi?

— Pourquoi?

— Res beau massieurs du château tourautent autour d'elle comme des conneilles au-

IA rudoff

BAPTÈME DELESPAUL-HAVEZ

Universellement le meilleur DRAGEES - CHOCOLATS LILLE, rue Nationale, 98, LILLE

FEUILLETON DU 1er, JUILLET. - N. 189

Charles MEROUVEL

L'Enfer de Paris

TROISIEME P

XXXXV

Lecural juga

2º Que MM. Savil et Count, négociants recommandables, jouissaient à Londrea de l'estime générale;
3º Que les perquisitions pratiquées à leur
domicile n'avaient amené la découverte d'autent manieur complabilité, tenue avec un
que, et que les complabilité, tenue avec un
realions d'escomple et de commission des plus
realions d'escomple et de commission des plus
realions d'escomple et de commission des plus
destinées, selon toute probabilité, à n'amenes
selum résults, rille.

d'autres... L'odieux petit bonhomme ne se unt cepen-

L'odieux petit bonhomme ne se unt cependant pas pour hattu.
Rageur et vinducatif, il tourna sa fureur d'un autre coté.
Vers dix heures, après en avoir référé à M Danglas, rétabli solidement dans sa sérénité d'homme riche et de magistral justement, enflé de sa considération et de son autorité depuis que le général Fougeret i avait assuré du silence, il se transporta de sa personne au domioile du herron Saint-Aubin et, entouré d'une force imposante, il en franchit la porte. Rien ne lui réasiéa.
Pirrac le reçui dignement.
Le breve garçon avait une mine désolée.
Les événements qui se passacent autour de lui le navraient.

Les événements qui se pessasent autour de lui le navraient.

La nuit avait été pour lui pleine d'anxiétés poignantes.
Cependant, à mesure que les heures s'écoulaient, le presque certitude que l'homme dont
il était depuis si longtemps l'obligé et l'ami
avait réussi à passer la mer et à la mettre
entre lui et la meute acharnés à as suite lui
rendait un peu de courage.
Aux questions du bossu, il répondit en ouvrant toutas les portes devant lui.
La cage était vide.

L'oiseau avait pris son vol.
Mais, sur le bureau de la chambre, deux
lettres dont les enveloppes restatent ouverles
étaient placées en évidence.

La première était adressée au juge d'instruction et contennait occi :

« Monsieur,

« Monsieur, « Monsieur, « Il est inconcevable que, sur la dénoncia-tion d'une ferume affolée par la jalousie, on ose m'accuser de crines invraisemblables et me faire garder à vue comme un maifaiteur, dans me croire d'une intelligence supé-risurs, ai javais su l'idée d'un acte oriminel.

je puis vous dire que je l'aurais entouré d'assez de mystère et de précautions pour que la utilistic n'en pût obtenir la preuve.

"J'aurais agi sans complices et sans confidents."

sois.

justice n'en pût obtenir la preuve.

"a'aurais agi sans complices et sans confidents.

"N'errcherobes pas autour de mot.
"Inutile de vous affirmer que je nie toute
participation aur faits auxquels on voudrait
me mêler, je ne seis dans quel but.
"Mais je commais mes auteurs.
"Un sage a dit:
"—Si on m'accusait d'avoir mis les tours
de Notre-Dame dans ma poche, je commencerais par prendre du large, quitte à m'expliquer ensuite."

"Je suis ce conseil de la prudence, en vous
mettant au défi de réunir contre moi des précompisons suffisantes pour me faire traduire
devant un jury d'honnétes gens.
"Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
me parfaite considération.

"Baron Maxime SAINT-AUBIN.*

« Baron Maxime SAINT-AUBIN.»

On ne pouvait être plus ironique, L'homme au nez d'épervier en trépigna de colère.

Mais le tour était joué.

Adieu la gloire et surtout l'avancement qu'il espérait de cette magnifique affaire.

La seconde lettre était destinée à Olympe Andral.

" Ma chère amie, Tu as pu supposer que je ne l'aimais

phis.

« De là ta colère qui s'est traduite par un acte de démence.

« Le suis certain que tu le regrettes déjà emèrement, et la t'aurais brûlé la cervelle pour m'avoir suassi indignement ca-lomnis.

et à l'arindre au silence? du cœur des hoans l'a simé cette fille ; elle avait été son oguel en effet, au point de vue de la forme de la presque incomparable ; il lui es puissances qu'on ne saurait cubie ; tenaît à elle par un lien d'une l'able en le le par un lien d'une l'able en le laquelle on ne lutte pas ; l'able et aucuse lumière.

Air caire. Elle de nature à le rendre perplexe.

ontre laquelle on ne lutte pas ;
ns, il n'en résultait pour le drôle aucune lumière.
ire.
de nature à le rendre perplexe,
ux i
vrant.
son bureau dans un état
entra à son bureau dans un état
entra à son bureau dans un état
entra à comprendre.
In decette bruyante affaire, dont
lu decette bruyante affaire,
le comple, il n'arrivat qu'à se couautit cru tenir un grand coutriomphait d'avance.
le se é évanoulesaient les unes
inel lui-même, malgré tant de
lissigues, lui glissit entre les

nature explique et rend excusables. lardonne en souvenir d'une liaison ma joie, et, en quelque lieu que je rrai dans l'espérance de te revoir.

Des deux côtés de la Manche, son insuccès Des deux des de la venait de s'asseoir dans Au moment où il venait de s'asseoir dans son fauteuil de cuir, le crâne entre ses mains, dévorant son échec et cherchant un moyen de se rendre un peu de prestige, un agent vint lui parier et il répondit d'un ton rogue; — Faitse entrer.

L'agent introduisit un homme et une femme.

Faites entrer.
L'agent introduisit un homme et une femme.
Is étaient vêtus en paysans cossus qui ont arboré la tenue ces dimanches.
L'homme avait une physionomie assez indifférente.
En y regardant de près, on aurait presque reconnu, sur sa face ironique et favese, un fonds de joie mai dissimuté, quelque chose comme la satisfaction d'un héritier qui voutrait faire montre d'une certaine tristesse et ne peut pas.
La fename, au contraire, était en prois à une agitation extréme.
Le policier les interpella durement ?
— Vous vous appelez?...
L'homme répondit en s'appliquant son chapeau de feutre sur l'estomac :
— Chayaroux, pour vous servir.
— Le mari et la femme?...
— Oui bien.
— Vous venez?...
— De notre pays... d'Auvergne.
— Ca se voit. Vous êtes?
— Jardniers au service du marquis de caylus...
— Défunt?...

- Jarusses.

- Défunt?...

- Défunt?...

- Oui, mais il y en a encore un, le jeune
M. Georges.

- C'est le cas de dire : Le rot est mort,
vive le roi !... observa le sous-chef, très ia-

vive le roi !... Observa demeurait abasourdi, Et comme Chavaroux demeurait abasourdi, — Jardiniers où ? reprit-til. — Au château d'Aubignac. — N'est-ce pas là qu'a été élevée lá nom-més Baséa Milton ?